

le lyaud

notre village

en



Bloc-notes

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert chaque semaine au public

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins de 9 h à 11 h 30,
- le lundi après-midi de 14 h à 18 h, le vendredi après-midi de 14 h à 19 h 30, à l'exclusion des jours fériés.

Tél. 04 50 73 90 51

Fax 04 50 70 57 26

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères sur le territoire de la commune a lieu le jeudi matin de chaque semaine.

Cependant ce ramassage est reporté au vendredi matin de la même semaine lorsqu'un jour férié se situe soit le lundi, le mardi, le mercredi ou le jeudi de la semaine considérée.

DÉCHETTERIE

La déchetterie, située à Allinges (lieu-dit Macheron), est ouverte les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine :

de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Cette déchetterie étant strictement réservée aux habitants d'Allinges, Orcier et Le Lyaud, une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

URGENCES

Pompiers : tél. 18 (à utiliser avec discernement)

Gendarmerie : tél. 04 50 71 09 20

SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian :

tél. 04 50 83 20 00

Cabinet médical du Lyaud : Dr Machedo Laurence

tél. 04 50 70 54 11

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Association A.D.M.R. de la Vallée du Brevon - responsable «travail» pour la commune du Lyaud, s'occupant notamment de la constitution des dossiers : Mme Bernadette Jordan - Tél. 04 50 73 90 66.

Après le passage de la tempête sur notre commune, je veux adresser tous mes remerciements aux personnes qui se sont investies et nous ont aidé à dégager les voies de circulation et regrette que malgré toutes nos interventions, le centre du village soit, en ces circonstances exceptionnelles, resté sans électricité pendant quatre jours.

Un merci tout particulier aux employés du SIVOM qui ont répondu présents, en prenant beaucoup de risques pour effectuer un travail difficile et efficace. Notre village a certes subi des dégâts, mais heureusement sans victime comme dans certaines régions beaucoup plus éprouvées.

Merci pour ces gestes de solidarité.

M.-P. Roguier, Maire

RECENSEMENT MILITAIRE DES JEUNES

âgés de 16 ans (filles et garçons)

Dans le mois de son 16^e anniversaire, tout jeune (fille ou garçon), de nationalité française, est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile, muni du livret de famille, de sa carte d'identité et le cas échéant du décret de naturalisation.

Cette démarche est obligatoire et permet :

- d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
- l'inscription automatique sur les listes électorales dès 18 ans.

Ceux qui ont passé le délai doivent régulariser leur situation le plus rapidement possible.



Le mot du Maire

Qui n'a pas rêvé de l'an 2000 ? Cette année magique fascinait les esprits avec pour certains, l'espérance d'un monde meilleur et pour d'autres l'angoisse d'entrer dans le troisième millénaire.

Et bien nous y sommes... et pour ma part, depuis mon élection comme Maire, entourée de mon équipe municipale, j'ai tout entrepris pour que notre village soit prêt à relever ce défi en rénovant, en construisant, en équipant et surtout en se donnant les moyens de réaliser de nouveaux projets. En quelque sorte d'anticiper l'avenir tout en préservant la spécificité et l'environnement de notre commune dans l'esprit et la richesse du tissu associatif varié et dynamique qui l'animent.

Comme partout, la municipalité a aussi ses problèmes, de personnes, d'intérêts, et bien d'autres... que nous cherchons tous à régler. Nous n'y parviendrons qu'ensemble en essayant chaque fois de privilégier le collectif plutôt que le particulier.

Bonne année à chacun d'entre-vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers.

Bonne année à nos enfants qui sont l'avenir de notre commune.

Que 2000 soit pour eux une année de travail retrouvé, une année d'efforts récompensés et de progression.

Bonne année à notre pays, la France, qui dans ses succès comme dans ses soucis, nous offre toujours des raisons de croire à la liberté, à la générosité, à la grandeur et surtout à la paix.

Paix entre nous, paix dans les familles, les villages, dans le monde, c'est mon souhait le plus cher en ce début de XXI^e siècle.

Votre Maire,
Marie-Paule ROGUIER.

Comptes rendus

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 JUILLET 1999

*Absents excusés : PERILLAT Gérard - MEYNET
Jean-Yves - DEAGE Joseph.*

Approbation du Plan d'Occupation des Sols :

Le Conseil Municipal, à l'exception de l'un de ses membres, approuve le Plan d'Occupation des Sols.

En ce qui concerne le secteur "Les Bois d'en Bas", "Les Cruets", "Les Rierets", actuellement classé en zone NC (zone agricole), la municipalité procédera à une modification du POS dès l'automne prochain.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 SEPTEMBRE 1999

*Absents : PERRET-JEANNERET Philippe - JACQUET
Philippe.*

Plan d'Occupation des Sols :

Le Conseil Municipal décide d'entreprendre une modification du POS afin de changer le classement des secteurs "Les Bois d'en Bas", "Les Cruets", "Les Rierets", actuellement classés en zone NC (Zone Agricole).

Echange foncier commune/NEPLAZ :

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'échange d'une bande de terrain appartenant à NEPLAZ Fabienne, le long de la Route des Devants, cadastré AD 247, contre une bande de terrain appartenant à la Commune située le long du chemin des Chevrys, cadastré AD 278.

Zone Artisanale :

Mme le Maire rappelle au Conseil que les Entreprises PERRET-JEANNERET Philippe (charpente) et les «Enfants de J.P. FILLON» (chauffage-sanitaire-ferblanterie) ont deman-

dé à la municipalité, il y a quelques mois, la création d'une zone artisanale afin d'y implanter leur entreprise le plus rapidement possible. Suite à ces demandes pressantes, la municipalité a prévu un secteur à cet effet dans le POS, au lieu-dit "Lyaud le Vieux". Mme le Maire informe le Conseil qu'elle a avisé les entreprises concernées, qu'elles ont aujourd'hui la possibilité de mettre en œuvre leur projet. Les autres entreprises intéressées voudront bien s'adresser en mairie.

Foyer Rural ARMOY/LE LYAUD

Subvention :

Afin de participer aux frais de fonctionnement du "Contrat Temps Libre", le Conseil Municipal décide d'allouer au Foyer Rural Armoiy/Le Lyaud, une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 F. La municipalité décide également de mettre gratuitement à disposition du Foyer Rural le terrain omnisports de la commune.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 OCTOBRE 99

Absent : JACQUET Philippe

Excusés : BEL André - PERILLAT Gérard.

Plan d'Occupation des Sols - Contentieux

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération du 19 juillet 1999 approuvant le Plan d'Occupation des Sols fait l'objet de recours contentieux devant le Tribunal Administratif, introduits par M. et Mme DETRY René, M. et Mme ROCH Paul, M. et Mme DUCHENE Maurice, Mme DUCHENE, épouse RODRIGUEZ.

Le Conseil autorise Mme le Maire à ester en justice.

Elle informe également le Conseil Municipal du recours gracieux formé par le SCP d'Avocats ALBERT & GRIFO, agissant au nom et pour le compte de Mme GIRAUD, contre un arrêté de refus de permis de construire.

Comptes rendus

Echange foncier commune/JOLY :

En accord avec M. Georges JOLY, le Conseil Municipal décide de procéder à l'échange de deux parcelles boisées, l'une située aux Bévieux, l'autre aux Bossénées.

Schéma général d'assainissement :

Suite à l'élaboration du schéma général d'assainissement, une commission de travail est chargée d'étudier les pièces constituant ce dossier, et de faire part de ses éventuelles observations au Syndicat du Pays de la Côte et du Redon.

AS LE LYAUD/ARMOY - Subvention :

Le Conseil Municipal décide d'allouer à l'A.S. Le Lyaud/Armoiy une subvention exceptionnelle d'un montant de 9000 F.

Emplacement Réservé - Propriété DEVILLE Roger :

Le Conseil décide de participer financièrement aux ouvrages de démolition et de reconstruction d'une partie de la propriété DEVILLE Roger, située chemin des Derrys, qui fait l'objet d'un emplacement réservé.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 NOVEMBRE 99

Absent : JACQUET Philippe

Excusé : LEREBOULET Michel

Budgets supplémentaires :

Budget Principal : Le Conseil Municipal approuve le budget supplémentaire qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 300 270 F et en section d'investissement à la somme de 235 800 F.

Budget de l'eau : Le Conseil Municipal approuve le budget supplémentaire qui s'équilibre en section d'exploitation à la somme de 171 102 F et en section d'investissement à la somme de 202 570 F.

SIVOM ARMOY/LE LYAUD :

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts concernant le transfert du siège social : 78 route des Voigères à Le Lyaud.

Arcades Commerciales :

Le Conseil Municipal décide de faire réaliser les travaux d'aménagement de l'arcade commerciale située au rez-de-chaussée de l'immeuble "Le Clos de la Fruitière" destinée à recevoir l'épicerie de Monsieur NEPLAZ.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 DECEMBRE 1999

Absent : PERRET-JEANNERET Philippe

*Excusés : DETRAZ Jean-Claude - JACQUET
Philippe*

Réhabilitation ancienne décharge municipale :

Le Conseil Municipal décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre à la S.E.D. Haute-Savoie.

Acquisition et aménagement des arcades situées au rez-de-chaussée de l'immeuble "Le Clos de la Fruitière" :

Le Conseil Municipal décide l'assujettissement de cette opération à la TVA et de créer un budget annexe.

Assurance risques statutaires :

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'adhésion de la commune au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion 74, couvrant les risques statutaires.

Assurance Protection Juridique :

Le Conseil Municipal décide de souscrire auprès du groupe AXA un contrat d'assurance "Protection Juridique".

Comptes rendus

Projet de construction d'un hangar inter-communal :

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité du SIVOM ARMOY/LE LYAUD envisage la construction d'un hangar inter-communal. Le Conseil Municipal propose qu'il soit construit sur le secteur prévu pour la zone artisanale, au lieu-dit "Lyaud le Vieux". Cette proposition sera faite à la commune d'Armoiy.

DIVAGATION DES CHIENS - RAPPEL

Suite à plusieurs plaintes, le maire rappelle qu'il est INTERDIT de laisser divaguer les chiens.

Les propriétaires de chiens doivent être conscients de la gêne et du danger que peut provoquer un chien en divagation, et sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter la réglementation et la tranquillité du voisinage. Merci.

Liste des assistantes maternelles agréées Commune du Lyaud

Madame BEL Jocelyne	222, chemin Les Rierets	04 50 73 93 98
Madame BRON-FONTANAZ Christine	Les Bois d'en Bas	04 50 70 54 05
Madame CEITOUR Annie	Trossy	04 50 73 90 05
Madame CHARLOT Lucette	251, Les Derrys	
Madame CHARRETTE Valérie	1310, Route du Moulin d'Amphion	04 50 73 97 45
Madame CHATELAIN Thérèse	La Capite	04 50 73 91 45
Madame COTE Evelyne	Chemin des Derrys	04 50 73 96 45
Madame DEFFERRARD Virginie	54, route des Cathelins	04 50 70 55 44
Madame DI LUNA Véronique	185, chemin des Derrys	04 50 70 54 13
Madame MEYNET Bernadette	476, route des Devants	04 50 73 94 96
Madame SAILLET Lucyane	Route des Bois	04 50 73 90 24
Madame VESIN Sophie	Chef-Lieu	04 50 70 53 85
Madame VIOLLET Christelle	154, Chemin du Chantrollet	04 50 73 97 11
Madame WEBER Nathalie	Chef-Lieu	04 50 70 50 49

Etat civil (2^e semestre 1999)

NAISSANCES

23 juillet MEYNET Thomas Jo Michel
7 août LAMBERT Rémi Marcel Daniel
11 octobre MENOUD Antoine
22 octobre FONJALLAZ Brandon Michel Gilles

MARIAGES

3 juillet Gilles BURDET
et Frédérique RAFFIN-PIDCHMORGA

31 juillet Olivier FONJALLAZ
et Karine Angélique GUEVIN
28 août Laurent Georges François DEFFERRARD
et Virginie Jeanne Paule ROQUIER
2 octobre 99 Franck Max VUAGNOUX
et Alexandra ROY
11 décembre Serge Antoine Léopold MAUREL
et Corinne BOELIF

SIVOM ARMOY - LE LYAUD

RÉUNION DU 10 FÉVRIER 1999

Préparation budget primitif

Madame le Président soumet aux membres du Comité le budget primitif 1999.

Pour la section Fonctionnement, l'ouverture du groupe scolaire a entraîné une augmentation par rapport à l'année précédente. Pour 1999, la part des communes sera de 2 981 175 F (compris les restes-à-réaliser et la part capital des emprunts ; déduction faite de l'excédent 98). Toutefois, en ce qui concerne la section Investissement, des propositions ont été soumises mais restent en attente. Chaque commune devra en faire part à son Conseil Municipal pour déterminer la somme pouvant être mise à disposition pour les achats du SIVOM.

Nomination d'un responsable «employés»

Madame le Président rappelle qu'à la précédente réunion, le Comité Syndical a décidé de nommer un responsable parmi les employés. Cette personne aura la charge de distribuer le travail à chacun et d'en assurer le suivi, de faire la relation entre les élus responsables et les employés du SIVOM. Le Comité Syndical nomme Claude Déage comme responsable.

Subvention MUTAMA

Madame le Président expose que la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel sollicite le Comité Syndical pour le renouvellement de la contribution dont le montant est de 825 F pour 1999. Le Comité Syndical décide d'attribuer comme chaque année cette subvention à la Mutuelle.

Contrat ATSEM et agent d'entretien

Le Comité Syndical décide de renouveler les contrats ATSEM et de l'agent d'entretien pour une période de 6 mois allant du 1^{er} mars au 31 août 1999.

Questions diverses

Le Comité Syndical décide d'augmenter de 10 F par enfant la somme allouée pour la fête de l'école. La part sera donc de 25 F. Toutefois, la participation pour les fournitures scolaires reste inchangée, elle reste à 250 F par élève.

RÉUNION DU 22 MARS 1999

Vote Budget primitif 1999 - Adoption

Le Comité Syndical examine et approuve le budget primitif 1999 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 2 360 175 F pour la section fonctionnement et à celle de 659 000 F pour la section investissement.

Location appartement groupe scolaire

L'appartement du Groupe Scolaire est un F4, d'une superficie de 90 m² équipé d'un chauffage électrique. Le Comité Syndical cherche un locataire. Le montant de la location a été fixé à 3 500 F mensuel, charges non comprises. Par contre, il sera impossible de concevoir une

structure plus importante au sein des employés, donc la location ne sera pas liée à une création d'emploi. Les personnes intéressées peuvent se présenter au bureau du SIVOM ou prendre contact pour un rendez-vous (tél. 04 50 73 97 84 le matin de 8 h à 12 h). L'après-midi, contacter Christine à la Mairie de Le Lyaud (04 50 73 90 51) ou Sylvie à la Mairie d'Armoiy (04 50 73 95 74).

Stage Alain BONDAZ

Madame le Président fait part aux membres du SIVOM que Monsieur Alain BONDAZ désire suivre un stage de «Perfectionnement Espaces Verts». Ce stage se déroulera sur trois jours (les 4,5 et 6 mai) à Saint Martin-d'Hères. Le Comité Syndical donne son accord.

Ouverture d'une troisième classe de maternelle

Madame le Président fait part aux membres du Comité Syndical qu'une troisième classe de maternelle sera ouverte pour la rentrée de septembre 1999. Ce qui permettra aux enfants qui ont été obligés de se faire inscrire dans d'autres établissements de revenir au Groupe Scolaire Armoiy-Le Lyaud.

RÉUNION DU 22 JUIN 1999

Compte Administratif 1998 - Adoption

Le Comité Syndical délibérant sur le compte administratif de l'exercice 1998 dressé par le Président Marie-Paule ROQUIER, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré le Conseil Syndical adopte le Compte Administratif 1998 qui se résume ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 2 368 252,24 F

Recettes : 2 901 963,59 F

Section d'Investissement :

Dépenses : 5 572 061,20 F

Recettes : 5 481 283,00 F

Résultat global : Excédent 442 933,15 F

Affectation du Résultat de Fonctionnement 1998

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Madame Marie-Paule ROQUIER, Président du SIVOM Armoiy-Le Lyaud.

Après avoir entendu et approuvé ce jour, 22 juin 1998, le compte administratif du SIVOM pour l'exercice 1998. Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 1998.

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 442 933,15 F. Décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 1998 soit 442 933,15 F en section d'investissement au compte 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés).

Compte de gestion 1998 - Adoption

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré
Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 1998 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 1998.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 1998, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures. Considérant que Monsieur Joseph-Alexis BREUIL, Receveur Municipal, pour la période du 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 1998 a bien géré les finances du Syndicat Intercommunal.

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 1998 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ouverture d'une 3^e classe de maternelle

Le Comité Syndical décide de faire effectuer les travaux nécessaires pour l'ouverture de la troisième classe maternelle au Groupe Scolaire Armoys-Le Lyaud et commande le matériel (tables, chaises, bancs, meubles...) pour la rentrée de septembre 99.

Titularisation de M. Alain BONDAZ

Le Comité Syndical décide de titulariser Monsieur Alain BONDAZ en qualité d'agent d'entretien au 1^{er} juin 99.

Modification des statuts du Syndicat

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, accepte de modifier les statuts du Syndicat afin de supprimer la compétence assainissement au SIVOM ARMOY-LE LYAUD et de la transférer au Syndicat du Pays de la Côte pour la carte d'assainissement.

Le Comité Syndical décide également de changer le siège social du Syndicat à vocations multiples Armoys-Le Lyaud qui n'est plus à la Mairie de Le Lyaud. Le siège du SIVOM est aujourd'hui : 78, rue des Voigères - 74200 LE LYAUD.

Changement affectation crédit

Le Comité Syndical émet un avis favorable à la demande des enseignants qui souhaitent faire l'acquisition d'une colonne d'ordinateur au lieu de la sortie scolaire et donne l'autorisation pour le changement d'affectation du crédit.

RÉUNION DU 20 SEPTEMBRE 1999

Présentation des nouveaux délégués du Syndicat

Madame le Président Marie-Paule ROGUIER rappelle que Monsieur Thierry GARIN a donné sa démission du Syndicat Intercommunal comme délégué et responsable

pour la commune d'Armoys de la gestion des «Services Techniques». La raison évoquée est le manque d'entente avec le Conseil Municipal d'Armoys, plus particulièrement avec Monsieur le Maire, concernant le travail des employés du SIVOM dont il assurait le suivi. Le lendemain de cette réunion, le Vice-Président et membre, Michel HYACINTHE a également fait part de sa démission au Sous-Préfet. Il se sent de plus en plus contesté sur ses positions en particulier pour une certaine rigueur vis-à-vis du travail de certains employés. Le Conseil Municipal d'Armoys a donc nommé Raynald G'STALTER, membre titulaire responsable des employés et Bernard COMTE, membre titulaire. Madame Patricia DILIN et Philippe MARCLAY sont membres suppléants. Madame le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du SIVOM.

Formation ATSEM

Madame Marie-Paule ROGUIER, Président du SIVOM Armoys-Le Lyaud rappelle le besoin de formation concernant les deux ATSEM. Le Comité Syndical financera le coût de la préparation à l'examen de CAP Petite Enfance. Une convention entre le SIVOM et ces deux personnes sera signée.

Création d'un Poste Agent d'Entretien

Véronique DI LUNA assure le service de la cantine et le ménage du groupe depuis un an. Le Comité Syndical décide de la nommer Agent d'entretien stagiaire à partir du 1^{er} septembre.

Remplacement ordinateur SIVOM

Madame le Président communique au Comité Syndical que le matériel informatique du SIVOM n'est pas adapté pour le passage de l'an 2000. Le Comité Syndical se renseigne pour s'équiper en matériel neuf.

Ouverture d'une 3^e maternelle

Madame le Président fait part au Comité Syndical que l'ouverture de la maternelle a eu lieu à la rentrée de septembre. Lors de la construction du groupe, une classe était alors restée en attente de création d'un poste d'enseignant par l'Académie. L'année dernière, entre les deux communes, 7 élèves ont été refusés et contraints de s'inscrire dans les écoles alentours. L'Académie a créé le poste de maternelle pour la rentrée 1999/2000. Les travaux ont donc été effectués durant les vacances d'été.

Par la suite, la classe a été aménagée afin d'être opérationnelle et prête pour accueillir les petits nouveaux ainsi que les enfants que nous avions refusés la rentrée dernière. Nous comptons actuellement dans le Groupe Scolaire Armoys-Le Lyaud 166 élèves répartis, par commune de la façon suivante :

ARMOY : 60 LE LYAUD : 106

Crédit supplémentaire Ecole

Le Comité Syndical alloue la somme de 2 016 F en crédit supplémentaire destiné à l'achat de matériel et de fourniture scolaire pour les enfants rentrant dans la nouvelle maternelle.

Convention salle de Gymnastique

Le Comité Syndical accepte de renouveler la convention entre le Foyer Rural et le SIVOM pour la mise à disposition de la salle de motricité. Cette année, une demande a également été faite par Madame Odette LERBOULET. Cependant une participation aux frais (électricité, chauffage, nettoyage) sera demandée aux organisateurs. Le Comité Syndical autorise Madame le Président à signer les conventions.

Questions diverses :

Le Comité Syndical propose de louer une laveuse pour l'entretien des couloirs et de la salle de motricité du Groupe Scolaire afin d'effectuer un essai. Si un gain de temps non négligeable est constaté, nous prévoyons l'acquisition d'une telle machine. Par contre, dans un premier temps, le Comité Syndical décide d'acheter d'un lave-linge et d'un four chauffe-assiettes.

Pour l'appartenance du SIVOM, le Comité Syndical décide de faire goudronner la cour avant l'hiver et va faire poser une antenne de télévision.

RÉUNION DU 5 NOVEMBRE 1999

Election du Vice-Président

Mme Thérèse CETTOUR-BARON a été nommée Vice-Président du SIVOM Armoys-Le Lyaud.

Mutation de Edmond CHEVALLET

Madame Marie-Paule ROGUIER informe le Comité Syndical que Monsieur Edmond CHEVALLET, agent de Maîtrise a été retenu pour occuper un poste vacant au sein du Service des Eaux et de l'Assainissement à la ville de Thonon. Le Comité Syndical accepte sa mutation à compter du 1^{er} décembre 99. Il conviendra de réorganiser les services techniques.

Achat d'une saleuse

Le Comité Syndical a décidé de l'achat d'une saleuse pour l'entretien des routes d'Armoys-Le Lyaud.

Construction d'un hangar intercommunal

Depuis plus d'un an, la commune d'Armoys met à disposition un hangar pour le rangement des engins et le matériel du SIVOM. Madame le Président demande à la commune d'Armoys de proposer un terrain au SIVOM pour la construction d'un hangar intercommunal. Ce hangar verra vraisemblablement le jour au cours de l'année 2000.

RÉUNION DU 15 DECEMBRE 1999

Vote du budget supplémentaire - Exercice 1999

Le Comité Syndical examine et approuve le budget supplémentaire 1999 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 43 388,78 F pour la section de fonctionnement et à celle de 1 549 807,35 F pour la section investissement.

Appellation Groupe Scolaire Intercommunal

Le Comité Syndical demande des devis pour la création et la pose d'une enseigne sur le Groupe Scolaire Intercommunal. A priori, le Groupe Scolaire portera le nom suivant «Groupe Scolaire ARMOY-LE LYAUD - Les Voigères». Les Voigères étant le lieu-dit où est implanté le Groupe Intercommunal.

Autorisation de conduite d'engins

Madame le Président informe le Comité Syndical des nou-

velles dispositions concernant l'emploi des «Equipements de travail mobiles» et les modalités d'utilisation des engins de chantier ainsi que de l'obligation de délivrer une autorisation de conduite pour ces engins. Le Comité Syndical envisage de faire le nécessaire auprès d'un organisme agréé pour former les agents techniques.

Concours Agent Technique

Monsieur Jean-Claude NEPLAZ suivra la préparation aux concours d'agent technique qui auront lieu courant 2000 afin de se présenter au concours d'agent technique qualifié.

Terrain pour la construction du hangar intercommunal
Plusieurs hypothèses de terrains ont été proposées pour la construction d'un hangar intercommunal sans être retenues. La commune de Le Lyaud propose un emplacement dans sa zone artisanale. Le Comité Syndical attend l'accord de la commune d'Armoys.

Prêt matériel SIVOM

Madame le Président soumet au Comité la demande de Madame Calvez pour le prêt du tracteur John Deer lors de la Matagasse à Thonon en mars 2000. Une demande effectuée auprès de l'assurance du véhicule pour connaître les garanties en cas de sinistre. Si la réponse de l'assurance est positive, le Syndicat mettra le tracteur à disposition du comité des fêtes d'Armoys.

Préparation de modification des statuts du SIVOM

Les membres du Comité Syndical proposent de modifier les statuts du Syndicat Intercommunal pour la participation de la section fonctionnement de chaque commune. La participation à la section investissement reste inchangée. Le Comité Syndical envisage de modifier les statuts dudit syndicat concernant les heures des agents techniques. La participation correspondra désormais aux heures réellement effectuées l'année précédente. La participation concernant le fonctionnement du Groupe Scolaire reste inchangée, c'est-à-dire 50 % pour chaque commune.

Questions diverses

La réalisation du Groupe Scolaire intercommunal Armoys-Le Lyaud représente un investissement important pour les deux communes. De ce fait, Madame le Président rappelle au Comité Syndical qu'aucune dérogation n'est accordée pour inscrire les enfants dans d'autres établissements scolaires. Les parents souhaitant inscrire leurs enfants sur Thonon doivent obligatoirement les inscrire dans un établissement privé.

Le conseil d'école réclame l'ouverture d'une garderie. Madame le Président souligne que l'ouverture d'une garderie entraîne un manque à gagner pour les nourrices agréées des deux communes. Toutefois, un sondage sera effectué auprès des parents.

Les enseignants souhaitent la création d'une bibliothèque au groupe scolaire. Le projet reste à l'étude.

Le Comité Syndical a demandé des devis pour la location d'un photocopieur en remplacement de l'actuel au Groupe Scolaire.

Les achats suivants seront effectués : une pendule, un petit étendage, des bâches pour le tracteur John Deer, une poule-belle-cendrier, une sonnette sera posée à l'entrée du Groupe Scolaire.

Association des Parents d'Elèves - Le Lyaud - Armoiy

Le Comité de l'Association des Parents d'Elèves souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année. Pour celui-ci, l'année 1999 s'est bien terminée. Le Loto du 20 novembre s'est déroulé dans une bonne ambiance malgré un brouhaha parfois gênant et fatiguant. Une forte participation des parents d'élèves a été notée. Les membres du comité ont apprécié cet effort et l'espèrent

constant tout au long de l'année à venir. Une nouvelle fois merci à tous les commerçants et artisans de nos deux communes pour leur soutien. Enfin, un petit mot pour dire un grand MERCI à François GALLAY qui nous a quittés après plus de 10 ans passés au comité. Sébastien LALLET lui succède à la place de vice-président. Bienvenue au bureau !

MEMBRES DU COMITE DE L'APE ANNEE 1999/2000

BEL Marie-Chantal	04 50 70 53 21	Chemin des Rierets - LE LYAUD	Présidente Secrétaire adjte
BERLY Céline	04 50 73 97 49	Route des Cathelins - LE LYAUD	
BRULPORT Evelyne	04 50 70 51 08	Route de Prelaz - LE LYAUD	
CAMBUZAT Catherine	04 50 70 52 57	Avenue du Stade - ARMOY	Trésorier
CORBE COUEDEL Corinne	04 50 70 53 48	Rue des Cathelins - LE LYAUD	
CORNIER Katy	04 50 70 52 51	Route de la Capite - LE LYAUD	
COTE Thierry	04 50 73 96 45	Chemin des Derrys - LE LYAUD	Secrétaire
DEVILLE Denis	04 50 70 50 88	Route des Cruets - LE LYAUD	
DUFFOUR Nadine	04 50 70 54 66	Route de Trossy - LE LYAUD	
FAVRE-VICTOIRE Odile	04 50 73 97 83	Chemin des Rierets - LE LYAUD	Vice Président
GIPPA Françoise	04 50 70 59 79	Route des Champs de Beule - LE LYAUD	
LALLET Sébastien	04 50 73 94 95	Rue du Sanjhon - LE LYAUD	
MASSE Ludovic	04 50 70 19 20	1269 Route du Bois de Ville - ARMOY	
MOTOT Christelle	04 50 73 99 79	Route des Devants - LE LYAUD	
NEPLAZ Sandrine	04 50 70 52 35	Route de la Glière - LE LYAUD	

SARL
Les Enfants de Jean-Pierre FILLON

CHAUFFAGE
SANITAIRE
FERBLANTERIE



Route des Blaves - Z.I. de la Genevrière - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 73 90 43 - Fax 04 50 73 97 60

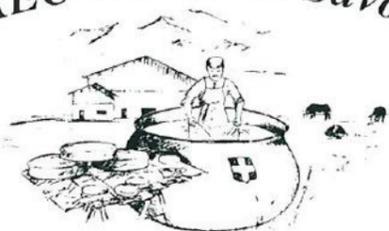
L'Épicerie PAIN
du Boulanger VIENNOISERIE
PATISSERIE
ALIMENTATION
A. NÉPLAZ

77, rue du Centre • 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 91 03

DOMINIQUE
SERVAES
Artisan Bijoutier

Route des Devants
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 95 79

GAEC Les Deux Savoies



Producteurs de reblochons et Abondances fermiers
Ferme du GAEC des 2 Savoies
Trossy - 74200 Le Lyaud Tél. et Fax 04 50 70 57 19

La vie scolaire : 166 écoliers



Maternelle
1 - Les Petits
2 - Les Moyens
3 - Les Grands

Primaire
4 - CP - CE 1
5 - CE 1 - CE 2
6 - CE 2 - CM 1
7 - CM 1 - CM 2

L'assainissement : un grand projet !

A partir du 1^{er} janvier 2000, la commune de Le Lyaud va adhérer au nouveau Syndicat du Pays de la Côte et du Redon afin de traiter les problèmes d'assainissement, rejoignant les communes d'Allinges, Cervens, Perrignier-Draillant et Orcier.

La création de ce nouveau service fait suite à une étude menée pendant près de trois ans sur tout le bassin versant : le Schéma Directeur d'Assainissement. Cette réflexion générale a amené deux conclusions :

- le raccordement des communes d'Allinges, Armoiy, Cervens, Le Lyaud, Perrignier-Draillant et Orcier à la station d'épuration de Thonon par la construction d'un réseau séparatif ;
- la conservation et la réhabilitation de l'assainissement autonome dans des zones favorables et/ou difficilement raccordables.

Suivant ces préconisations et celles de la loi sur l'eau, le Syndicat du Pays de la Côte et du Redon s'est doté d'une compétence assainissement collectif et autonome.

Le recrutement de deux agents (un ingénieur Laetitia BORIE et un technicien en cours de

recrutement) permettra de réaliser une procédure d'ensemble qui s'étalera sur plusieurs années.

Les travaux débuteront en 2000 avec la réalisation d'un premier structurant Thonon - Allinges - Les Moulins d'Amphion - Le Lyaud. Par ailleurs, un contrôle de l'assainissement autonome sera également mis en place par le Syndicat. Le technicien sera chargé de vérifier le bon fonctionnement des installations individuelles et d'aider les particuliers dans le choix de la filière de traitement.

La redevance d'assainissement, perçue par le Syndicat du Pays de la Côte et du Redon, a été fixée à 3 F/m³ et permettra de financer ces travaux.

Tous ces efforts financiers et humains n'ont qu'un seul but améliorer notre cadre de vie en protégeant l'environnement, et plus particulièrement nos rivières.

Une plaquette d'information vous sera remise ultérieurement.

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Présidente :

Mme Marie-Paule ROQUIER

Membres du Conseil Municipal :

M. Michel LEREBOLLET

M. André BEL

M. Jean-Yves MEYNET

Mme Odile FAVRE-VICTOIRE

Membres hors Conseil Municipal :

M. François CHASTEL

M. Claude ROQUIER

A.D.M.R. DE LA VALLÉE DU BREVON

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de la Vallée du Brevon, exerce son activité (depuis le premier janvier 1999) sur les territoires de cinq communes : BELLEVAUX, LULLIN, VAILLY, REYVROZ et LE LYAUD (après détachement, le 31/12/1998, des communes d'ARMOY et d'ORCIER rattachés à l'ADMR des Moulins).

Le siège de l'association est en mairie de VAILLY.

Le but de toute association ADMR est, comme il a déjà été dit dans un précédent bulletin : "d'aider à domicile, matériellement et moralement, tous ceux qui souhaitent rester chez eux malgré les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au handicap, dans le respect de leur liberté".

L'association est essentiellement constituée de membres bénévoles. Elle emploie (ou peut employer, selon les tâches qu'elle a à assumer) des personnes qui lui permettent de réaliser son objet : aides-ménagères, auxiliaires-de-vie, aides-familiales, travailleuses familiales.

L'association a un support essentiel : la Fédération Départementale ADMR de la Haute-Savoie, elle-même rattachée à l'Union Nationale des Fédérations ADMR. Les heures effectuées par les salarié(e)s sont financées :

- par les Caisses de Maladie et de Retraite, en partie,
- par les bénéficiaires, en partie,
- mais aussi, et souvent, en attendant la prise en charge des dossiers par les Caisses, par les fonds propres de l'as-

sociation (obtenus par des subventions diverses : communales ou autres...)

En 1998, l'ADMR de la Vallée du Brevon a employé 11 aides ménagères qui sont intervenues auprès de 23 personnes, pour un nombre total de 3 554 heures effectuées. Les besoins, dans chaque commune, varient, bien évidemment, d'une année sur l'autre.

Au moment de mettre ce bulletin sous presse, les résultats pour 1999 ne sont pas encore comptabilisés.

Au LYAUD, il y a :

- une responsable "travail" Mme JORDAN Bernadette (tél. 04 50 73 90 66) chargée notamment :
 - d'établir les dossiers de prise en charge destinés aux Caisses de Maladie et de Retraite,
 - d'établir le planning avec le personnel d'intervention (aide-ménagère),
 - de définir le ou les objectifs de travail,
- deux aides-ménagères : Mme Yvette FILLON et Mme Isabelle LUGRIN.

L'aide-ménagère à domicile contribue notamment à maintenir la personne âgée dans son cadre de vie habituel en évitant l'hospitalisation, maison de retraite et choc psychologique qui en découle.

A l'issue de l'Assemblée Générale de l'Association, tenue le 4 juin 1999, le Conseil d'Administration a été constitué de la façon suivante :

Mauricette CONVERSET

Josette DUPRAZ

Yvette FILLON

Thérèse GABORIT

Claude GUILLAUME

Renée INGLIN

Josette JACQUER

Bernadette JORDAN

Françine LEJEUNE

Michel LEREBOLLET

Louis MEYNET

Josette MINO

Marie-Louise MOREL-CHEVILLET

Geneviève VIATTIUX

REYVROZ

REYVROZ

LE LYAUD

REYVROZ

REYVROZ

LE LYAUD

BELLEVAUX

LE LYAUD

BELLEVAUX

LE LYAUD

VAILLY

REYVROZ

REYVROZ

LULLIN

Responsable travail

Aide-ménagère

Aide-ménagère

Trésorière Adjointe Responsable Paie

Trésorier

Secrétaire

Vice-Présidente Resp. Prise en Charge

Responsable travail

Vice-Présidente Responsable Travail

Président

Responsable Travail

Responsable Travail

Responsable Travail.

REPRO-LÉMAN

PHOTOCOPIES COULEURS

TIRAGE COPIE PLANS

IMPRESSION NUMÉRIQUE GRAND FORMAT

PLASTIFICATION TOUTS FORMATS

TEE-SHIRT PERSONNALISÉ

Tivoli 1 - Avenue du Châtelard - THONON

Tél. 04 50 71 91 59

PERRET-JEANNERET PH.



CHARPENTE
COUVERTURE

LE LYAUD
THONON-LES-BAINS

04 50 70 54 79



INTERFLORA

81, Grande Rue • Thonon

Tél. 04 50 70 19 41

Fax 04 50 70 20 17

BUROPLAN

Tél. 04 50 26 43 36 - Fax 04 50 26 37 83

5 et 10, rue Jean-Blanchard
74200 THONON-LES-BAINS

Fournitures de bureau - Tirage de plans
Photocopies grande largeur - Photocopies laser couleur
Plastification tous formats - Tampons - Circulaires...

Votre distributeur

CALIPAGE
des professionnels qui s'engagent

La Paroisse

LA SALLE PAROISSIALE : UN ETAT D'ESPRIT

Voilà déjà quelques temps, que la salle paroissiale se faisait oublier. Pourtant, elle est là, prête à rendre service à tous, avec ses trois salles. Si les quelques mètres carrés qui lui manquent, font que maintenant il n'y a plus beaucoup de soirées repas, elle est, par contre là, pour les vins d'honneur, les réunions de famille, les théâtres, le catéchisme, le don du sang, etc...

Aussi, cet automne des bénévoles sont à nouveau venus pour faire les peintures des salles du bas. Les équipes ont évolué : les plus anciens laissant la place à de plus jeunes, des professionnels ou d'anciens professionnels ayant accepté sans hésitation de se joindre à eux. A cette nouvelle équipe qui s'est formée et qui perpétue un état d'esprit exceptionnel, nous voulons la soutenir pour qu'elle continue encore longtemps et nous lui disons un grand merci.

Vous êtes dans la continuité de cet état d'esprit qui a vu la réalisation de la salle et qui anime les différentes sociétés du village.

Vous connaissez la salle, elle aura à nouveau besoin de vous dans un avenir proche. A son appel, soyez généreux de votre temps, répondez-lui oui.

A tous, merci encore pour elle.

Le Comité.



Fillion
PRESSE & SERVICES

presse tabac loto photo

1200 route de noyer
74200 allinges
tél. 04 50 73 98 58

**J E A N
GRANDO**

*Ménager - Cuisines
Arts de la Table*

1 et 6, rue des Granges • 74200 THONON-LES-BAINS

Espace
publicitaire
disponible

**LES CARRIÈRES
CHABLAISIENNES**

La Jossière
74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 10 06

Espace
publicitaire
disponible

GOUTTES DE VIE

Association des donneurs de sang bénévoles LE LYAUD - ARMOY

A l'aube de ce nouveau millénaire, notre association peut dresser un constat en demi-teinte pour l'année qui s'achève.

En effet, on ne peut que constater une baisse conséquente du nombre de dons. Manque d'information ? de mobilisation ? de motivation ? d'intérêt ?

Alors que la demande en poches de sang est croissante chaque année, les donneurs se font plus rares. Et c'est une généralité sur tout le territoire national. Les bénévoles sont moins motivés, ont peur des virus qui traînent, pensent que d'autres les remplaceront, notamment les jeunes. Faux ! Le Centre de Transfusion a besoin de tout le monde, sans exception.

Nous faisons bien sûr appel aux nouveaux "majeurs" qui peuvent désormais rejoindre la grande famille des donneurs, mais également à vous tous, donneurs de longue date. Ne nous laissez pas tomber : malades et accidentés ont tellement besoin de vous.

Faites appel à vos proches, vos voisins, tentez de les mobiliser eux aussi, ne serait ce qu'une fois par an.

Comme le dit si bien Yves DUTTELL, nous n'avons pas l'ombre d'un pouvoir, mais le cœur rempli d'espoir. Ce sera notre vœu pour l'an 2000.

Les collectes 2000 sont programmées aux dates suivantes :

15 mars 2000

7 juin 2000

6 septembre 2000

8 novembre 2000

à la salle paroissiale du Lyaud de 18 h à 20 h.

D'avance merci au nom de tout ceux qui comptent sur vous.

Toute l'équipe de Gouttes de Vie vous souhaite une très bonne année 2000.



La Batterie-Fanfare

Malgré une présence remarquable au 26e festival des Batteries Fanfares de Margencel le 4 juillet dernier, l'Echo-du-Haut-Chablais traverse une crise profonde : effectif en baisse, désintéressement, lassitude, changement de mentalité ou de domicile ! Il est un fait que les répétitions se font en cercle restreint, au grand désespoir de l'équipe dirigeante qui lance un appel à toutes per-



Fête du Lyaud en 1960.

sonnes désirant nous rejoindre, jeunes ou "anciens musiciens".

Nous comptons sur vous tous les vendredis soir dès 20 h 30.

Nous avons pu reprendre la saison 1999/2000 début octobre avec l'arrivée d'un nouveau directeur. Il s'agit de Julien FAVRAT de Thonon-Les-Bains. Excellent joueur de trompette, clairon et cor, il a fait ses classes à l'Harmonie Municipale de Thonon-Les-Bains. Il a ensuite rejoint le 22^e R.I. dans la musique de Lyon pour son service militaire. Il sera aussi l'instructeur de l'école de musique, cours de solfège et d'instruments. Il remplacera Sébastien LUGRIN après des années passées à la direction de la Batterie Fanfare. Chose qui n'a pas été simple. Au nom de la Batterie Fanfare, je t'en remercie pour ce que tu as fait. Merci.

*Renseignements pour l'école de musique
au 04 50 73 92 14*

BASTARD Jean-Michel.



Sommet du village en 1999

PEINTURE & DÉCORATION
DEGENÈVE
Christian

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 70 55 95
Fax 04 50 70 55 96

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Ets Gérard MOUCHE
21, route des Cathelins
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 91 11
Fax 04 50 73 95 61

Foyer Culturel Armoy-Le Lyaud

Le Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud a rouvert ses portes en septembre pour la saison 1999-2000.

Le nouveau bureau est constitué ainsi :

Présidente : Thérèse CETTOUR-BARON - Armoy
Vice-Présidente : Patricia DILIN - Armoy
Trésorière : Sylvie GIOVANNELLI - Armoy
Secrétaire : Odile FAVRE-VICTOIRE - Le Lyaud
Autres membres : Philippe MARCLAY - Armoy
Jean-Yves FILIPETTO - Thonon
Luce FILLON - Le Lyaud
Michelle VALSESIA - Le Lyaud
Joëlle CORSANO - Armoy

ACTIVITES OUVERTES A TOUS

Le Foyer propose aux adultes, adolescents et enfants de nombreuses activités :

- la gymnastique, animée par Ysabel VERDIER, le lundi soir, pour les jeunes et les moins jeunes ;
- l'expression artistique (dessin, sculpture), animée par Luce FILLON, le mardi et le mercredi soir, de 6 à 99 ans
- la pâte à sel, animée par Patricia DILIN, 2 séances dans l'année, ouvert à tous ceux qui se sentent un peu artiste ;
- le théâtre jeunes, animé par Jocelyne MARCLAY, le mercredi soir et vendredi soir
- le théâtre adultes, animé par Luce FILLON, le mardi soir ;
- la couture, animée par Josiane HYACINTHE, le mercredi matin,
- la peinture sur soie, animée par Marie-Claire MILLET, le mercredi après-midi,

NOUVEAU : calligraphie, animée par Claire GARCEAU, le samedi matin une fois sur deux.

ACTIVITES ADOS

Dans le cadre du Contrat Temps Libre, mis en place par le Syndicat Intercommunal du Pays de la Côte, plusieurs activités sont proposées aux jeunes âgés de 12 à 18 ans, à des prix attractifs grâce au système de la Carte Pass.

Le Club Ados

Animé par Jean-Michel BALSSA, un vendredi soir sur deux, une salle a été spécialement aménagée à cet effet.

Les Sports

- Multisports ados, animé par Jean-Michel BALSSA, le mercredi après-midi ;
- Tennis de table - badminton, animé par Jean-Michel BALSSA, le mardi et jeudi soir.

Les Activités Culturelles et Artistiques

- L'expression artistique, animée par Luce FILLON, le mercredi soir ;
- Le théâtre, animé par Jocelyne MARCLAY, le vendredi soir.

NOUVEAU : Le Club Internet Ados, animé par Jean-Michel BALSSA, le jeudi soir.

Cette année, le Foyer est fréquenté par 149 adhérents.

EXPOSITION du Samedi 13 et Dimanche 14 Novembre 1999

Lancée il y a déjà cinq ans à l'initiative de Michèle VALSESIA et Patricia DILIN, artistes par passion à temps perdu (mais en ont-elles beaucoup ?), l'exposition du Foyer Rural Culturel a connu cette année encore un incontestable succès.

De nombreux stands de pâte à sel, peinture sur soie, tableaux en paille d'avoine, tricots, broderies, dessins, calligraphie, créations diverses et variées... ont attiré de



très nombreux visiteurs, curieux ou cherchant déjà le cadeau de Noël personnalisé.

Un pot de l'amitié offert par le Foyer Rural Culturel réunissait samedi 13 novembre au soir, exposants, visiteurs, municipalité pour un constat déjà positif après une demi-journée.

Le dimanche confirmait ce succès car, tout au long de la journée, une foule nombreuse déambulait autour des stands pour admirer les créations de chacun.

Nous donnons rendez-vous à tous et à toutes pour l'édition 2000 de cette sympathique manifestation.

FONCTIONNEMENT :

Les recettes du Foyer proviennent des cotisations des adhérents, d'une subvention du Conseil Général, des communes d'Armoy, du Lyaud.

Le Contrat Temps Libre a un budget indépendant ; il est financé par les adhérents, les communes adhérentes (Armoy, Brenthonne, Cervens, Lully, Margencel, Orcier, Perrignier, Draillant), le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales.

Nous avons prévu dans le programme des activités, un tarif différentiel pour les adolescents domiciliés dans une commune non-adhérente au Syndicat Intercommunal du Pays de la Côte ; mais nous sommes revenu sur notre décision et avons finalement décidé d'appliquer un tarif unique.

Nous souhaitons à tous les animateurs et adhérents au Foyer Rural Culturel, une excellente saison 1999 - 2000.

Repas annuel des Aînés du village

Le 5 décembre, la tradition est respectée. Les Aînés sont conviés à leur repas de Noël.

Les tables s'organisent, les amis se retrouvent, avec cependant quelques vides : absence ou manque de motivation.

L'apéritif est dégusté pendant la prestation de la Batterie-Fanfare du Haut-Chablais. Dans ses rangs, on remarque plusieurs têtes nouvelles, et certains très jeunes. La relève est assurée.

Discours de notre Maire. A l'aube de l'an 2000, Le Lyaud compte 1067 habitants.

Remerciements à tous, en particulier à Renée INGLIN, dont la décoration des tables a été magnifique. Réunion de souvenirs communs et forme excellente, car les Aînés se sentent de plus en plus jeunes. Pensées pour les malades, les hospitalisés.

Tout le monde attaque avec entrain le toujours excellent repas de la Maison JACQUET, accompagné d'un remarquable "Vacqueyras", qui fait briller les yeux et anime les conversations.

A la fin du repas, après café, papillotes et tartelettes, les effets conjugués de la "Poire William" de Franck PETIT-JEAN et de l'accordéon de Robert BETEMPS, provoquent des fourmis dans les jambes, et tout le monde se met à danser.

Souhaitons que tous se retrouvent à la promenade du mois de juillet, et merci à tous les organisateurs qui n'ont pas ménagé leur peine et leurs sourires.

François CHASTEL.



La réception par la Batterie-Fanfare



Au cours du repas



Vers la fin du repas



Les coulisses

ENTREPRISE COSTA
S.A.R.L.

Bâtiments
Travaux Publics

74200 REYVROZ

Tél. 04 50 73 80 64 - Fax 04 50 73 85 80

F. GALLAY T.V.

REPARATION T.V. - POSE D'ANTENNES

Tél. 04 50 70 56 99

Lotissement Les Rierêts
74200 LE LYAUD

Festivités estivales

Cette année encore, le dernier dimanche de juillet, la Fête de l'Été a connu un franc succès avec comme thème les jeux aquatiques. Un soleil radieux était au rendez-vous comme les nombreux spectateurs ravis des joutes inter-quartiers.

Combats de pelochons sur un rondin pour tenter de traverser la piscine et de rapporter des points à son équipe ; tel était le défi principal et c'est l'équipe de «la Capite» qui remporta la victoire après une brillante course relais en brouette.

Chacun a pu se divertir tout en profitant des stands avant d'apprécier le repas sous chapiteau dans l'ambiance musette habituelle.

Belle journée d'amitié, organisation Paroisse-Foot où le bénévolat joue pleinement son rôle où chacun apporte sa bonne humeur avec comme bouquet final, le superbe feu d'artifice offert par la Municipalité.

Dès maintenant réservez le 30 juillet pour un grand moment de plaisir au Champ-Dunant.

Le repas sous chapiteau



Un groupe des spectateurs



Combats de pelochons



Pascal Saillet
ramoneur

NETTOYAGE
CHAUDIÈRES ET FOURNEAUX
ENTRETIEN DE TOITURES

74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 73 90 24



RENAULT

s.a.r.l. Armoy Garage

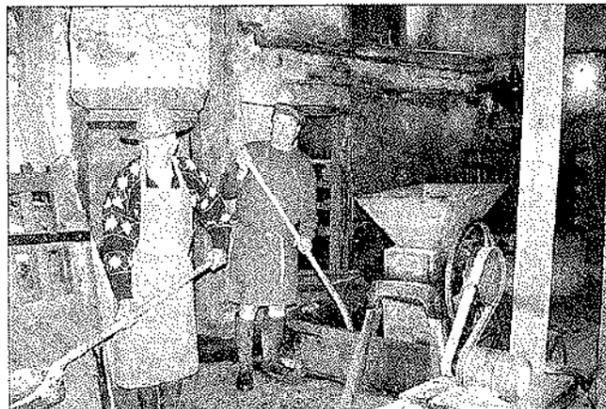
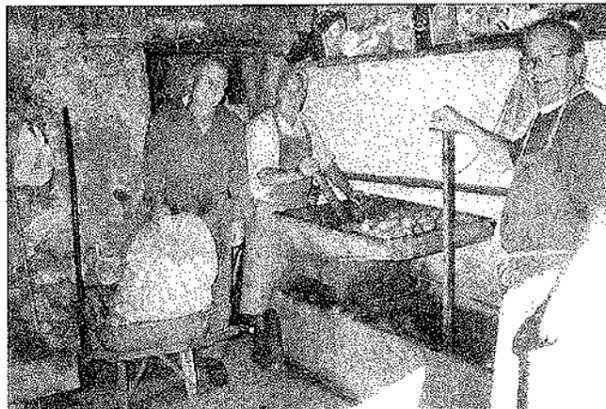
Agent

Les Combes - Armoy
Tél. 04 50 73 95 09 - Télécopie 04 50 70 56 80

Mécanique - Carrosserie
Dépannage nuit et jours fériés : tél. 04 50 87 90 66

L'équipe à Maude

Traditionnellement, l'automne est la saison du ramassage des fruits (pommes et poires) qui, ensuite, dans nos campagnes, donne lieu à la fabrication de la Maude. L'usage s'est ensuite perpétué et ce que l'on pratiquait autrefois en famille est devenu au fil du temps... une sauvegarde du patrimoine local comme en témoignent sur l'image, Jean, Etienne, Gaston en pleine action autour du pressoir de Jean Bastard, rue des Cathelins.



La fête du temps

Nos ancêtres les Gaulois étaient gais, bruyants, très inventifs, ils étaient fiers de leur force et adoraient les banquets et le vin.

Nous l'avons constaté le 19 septembre dernier, où en cet après-midi de réjouissances et de dégustation, le ciel n'est heureusement pas tombé sur nos têtes costumées. Le village gaulois est le point de départ de la fête du temps. En effet, chaque année, nous allons tenter de poursuivre l'aventure de l'histoire de France en recréant l'atmosphère de ces périodes.

Ainsi, le 17 septembre 2000, nous visiterons le Moyen-Age et vous êtes invités à venir déguisés. Pour cela, Luce Fillon peut vous renseigner sur les différents costumes de l'époque (tél. 04 50 73 90 23).

Enfin venez nombreux encourager le char gaulois de la Matagasse du 12 mars 2000 qui défilera dans les rues de Thonon.



A.S. LE LYAUD-ARMOY FOOTBALL

Début de saison très satisfaisant pour nos footballeurs de l'équipe fanion troisième de leur poule à l'issue des matchs allers sous la direction de l'entraîneur Jean-Pierre FROSSARD tandis que la réserve occupe le milieu de tableau en 3^e division.

L'intégration des jeunes s'effectue dans d'excellentes conditions, François JACQUET, Yann DILIN, Mickaël GALLAY jouent régulièrement en équipe première.

Sébastien FAVRE-VICTOIRE, Christophe BEL, Aurélien ROUSSON, Patrice VULLIEZ font leurs classes avec les réservistes.

Ambiance sereine dans le club où les féminines progressent réalisant l'exploit de battre Albertville et Marnaz.

Grâce aux bénéfices de la fête de l'été et de la soirée repas, les travaux du vestiaire ont pu continuer et surtout la toiture refaite, chacun ayant donné la main.

Un grand merci à la municipalité pour sa subvention exceptionnelle permettant le remplacement du ballon d'eau chaude, ainsi que la pose de piquets avec grillage de protection complétant l'aménagement du terrain de sport qui aura ainsi fière allure.

Rendez-vous amis sportifs autour de nos stades pour encourager petits et grands dans le plus bel esprit sachant que nos équipes sont présentes dans toutes les catégories et bonne année 2000 à tous.

Association des Chasseurs

ACCA LE LYAUD

A l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui a eu lieu en juin 1999, le comité a composé son bureau de la façon suivante :

- Président : M. Michel MIGLIASSO
- Vice-Président : M. Gilbert FROSSARD
- Secrétaire : M. Florent DUBOULOZ
- Trésorier : M. Robert SENEVAT

Au cours de l'année écoulée, l'association a participé à la journée de ramassage des ordures sur le territoire de la commune, ordures de toutes sortes hélas, toujours aussi nombreuses.

Pour cette année, la soirée chasse se fera le 11 mars 2000, et la journée nettoyage le 6 mai 2000.

En ce qui concerne la gestion de la chasse, l'essai de réimplantation du lièvre (non chassé) s'est poursuivi avec semble-t-il un certain succès. Malgré les chutes de neige précoces survenues début

novembre le nombre de "grands gibiers" à prélever, fixé par le plan de chasse fédéral, a été pratiquement atteint.

On peut toutefois remarquer que si le nombre de chevreuils, cerfs et chamois semble se maintenir à un bon niveau, il n'en est pas de même en ce qui concerne le cheptel sanglier dont le nombre a sensiblement diminué. Les travaux d'implantation de la ligne haute tension et des nouvelles routes forestières pouvant être, parmi d'autres, une des causes de cette diminution.

Quant au gibier "à plume" le changement du biotope, le développement des carrières et de la prairie, au détriment de la polyculture ne laissent que peu de chances de revoir un jour perdreaux et faisans revenir sur le plateau.

Favorisez nos annonceurs

A.S. Le Lyaud - Armoy - Orcier - Perrignier de Football

Après un mariage de raison et une période de concubinage, le PACS fait son entrée dans notre Entente.

En effet, voilà quelques années, les deux clubs d'Armoy et du Lyaud décidaient de ne faire plus qu'un pour devenir l'A.S. Le Lyaud-Armoy, une union très réussie...

Après un certain nombre de saisons, une période de concubinage commençait pour les catégories "jeunes" avec l'A.S. Orcier, période qui dure depuis 8 ans maintenant.

Mais voilà qu'en septembre dernier un effectif un peu juste dans les catégories moins de 15 ans et moins de 17 ans nous amenait à signer un PACS avec le C.S. Perrignier : un Pacte d'Amitié entre Clubs Solidaires, nos voisins étant dans l'impossibilité de créer une équipe propre dans ces deux catégories. L'important était de faire jouer les enfants : c'est dans ce but que ce "contrat" a été signé.

Une fin de siècle, à la pointe du progrès donc, et un nouveau millénaire qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Dès la fin février, date de la reprise du championnat, nos équipes A de poussins et benjamins évolueront en 1^{ère} série de district, les moins de 13 ans en 2^e série et les moins de 15 ans et moins de 17 ans vont faire tout leur possible pour se maintenir en 2^e série. Les filles, pour leur première année, vont jouer au printemps la demi-finale de la Coupe de District.

Seul point sombre, une petite lassitude semble-t-il des parents. En effet, nous avons constaté plusieurs absences pour les transports des équipes le samedi, surtout sans prévenir, ce qui ne facilite pas la tâche des dirigeants.

C'est pourquoi je souhaiterais profiter de ces quelques lignes pour préciser certains points :

- pour 150 F. par an, licence comprise, un groupe important de bénévoles s'occupe de 140 jeunes, deux à trois fois par semaine. En contrepartie, il est demandé aux parents, le lavage des maillots et le transport des enfants pour les matches à l'extérieur environ deux fois dans la saison. Faible contrainte au regard du nombre d'heures passées sur les terrains.

- je vous rappelle que le foot est un sport d'équipe et que l'absence d'un joueur peut être dramatique pour toute l'équipe. C'est pourquoi nous vous demandons d'éviter les anniversaires ou les puni-



tions (même si le résultat est efficace) les samedis après-midi.

- de plus, seuls les dirigeants sont habilités à décider si le match se jouera ou non. Le proverbe dit que "la pluie n'arrête pas le pèlerin", elle ne signifie pas systématiquement remise des matches. S'il vous plaît, respectez le travail de toute l'équipe et envoyez vos enfants quelque soit le temps. Il vous sera toujours possible de les ramener à la maison si vraiment les conditions météo ne permettent pas une rencontre. Et surtout, en cas d'indisponibilité, prévenez le responsable d'équipe le plus tôt possible. Les numéros de téléphone sont inscrits sur les programmes des matches.

Je sais que nous pouvons compter sur vous et d'avance je vous remercie de l'effort que vous ferez certainement.

Ceci étant précisé, je tiens à remercier tout particulièrement les inconditionnels qui suivent leurs enfants partout et n'hésitent pas, plusieurs samedis de suite à prendre leur voiture pour dépanner. Sans parler des entraîneurs et dirigeants pour qui la trêve est la bienvenue, après une saison automnale très longue pour certaines équipes (les derniers matches ont eu lieu le 19 décembre !!!).

En ce début de siècle, toute l'équipe des éducateurs se joint à moi pour souhaiter à tous les foyers du Lyaud, d'Armoy et d'ailleurs, une bonne et heureuse année 2000, toute pleine de bonnes choses, et nous vous donnons rendez-vous au bord des terrains pour encourager nos jeunes pousses dans le plus pur esprit sportif.

Pour la Commission des Jeunes.

D. FAVRE VICTOIRE.

Course pédestre des Hermones

16^e EDITION DE LA COURSE

Juste avant le départ donné par Marie-Paule ROGUIER, Maire, une minute de silence fut respectée à la mémoire de Jacky SCHOEFFLER, ancien lyaudin et fidèle participant à l'épreuve, récemment décédé en course à Thonon.

Comme de coutume, il faisait frisquet et la bise était au rendez-vous tout au long des douze kilomètres de circuit où les concurrents faisaient connaissance avec la boue dans les sentiers forestiers menant à Reyvroz et retour.

160 participants avaient répondu à l'obligation de présenter soit une licence, soit un certificat médical de non-contre indication à la course à pied avec, comme brillant vainqueur Daniel CHALANDE de Bellevaux dans l'excellent temps de 42' 43" sans pour autant battre le record de l'épreuve de Michel DIZIN (42'17"). 150 vaillants rallièrent l'arrivée où un réconfortant thé chaud les attendait, et pour chacun un reblochon de la fruitière locale.

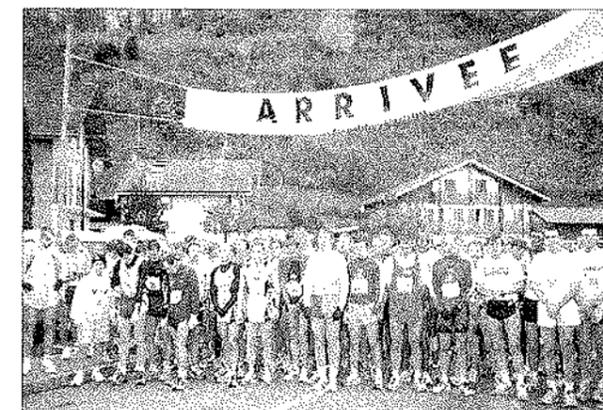
La remise des récompenses à la salle paroissiale fut comme d'habitude l'occasion de féliciter les vainqueurs par catégorie, ainsi que les partenaires pour le nombre et la qualité des cadeaux bien-sur autour d'un copieux buffet avec le verre de l'amitié, le tout préparé d'une manière parfaite par la Commission Municipale Sports Loisirs présidé par Hubert DUBOULOZ lui-même.

Récent champion de Haute-Savoie de courses en montagne dans sa catégorie tout comme l'inusable Joseph MEYNET que nous félicitons.

Classement des Lyaudines et Lyaudins :

Féminines Cadettes	
1 ^{ère} GALLAY Céline	1 h 08' 21"
Féminines V1	
5 ^e LACROIX Annie	1 h 01' 40"
7 ^e DUBOULOZ Martine	1 h 05' 57"
Juniors H	
2 ^e GALLAY Mickael	59' 36"
Seniors H	
12 ^e ARRACHART Frédéric	47' 28"
45 ^e COTE Thierry	1 h 01' 24"
Vétérans 1 H	
9 ^e FILLON Joël	48' 42"
11 ^e BONDAZ Philippe	49' 19"
40 ^e GALLAY François	1 h 01' 01"
42 ^e JACQUET Philippe	1 h 01' 58"
Vétérans 2 H	
3 ^e DUBOULOZ Hubert	51'
Vétérans 3 H	
1 ^{er} MEYNET Joseph	52'13"

Merci à tous les bénévoles qui ont assuré la sécurité et l'assistance technique ainsi qu'au Dr Machetto toujours prête en cas de besoin et rendez-vous en 2000 pour la 17^e édition . MERCI.



Au moment du départ



La remise des prix



Hubert DUBOULOZ, champion de Haute-Savoie de courses en montagne dans sa catégorie

CYCLISME GENTLEMEN «Sébastien MEDAN»

La première "Gentlemen Sébastien MEDAN" a eu lieu le dimanche 31 octobre dernier.

Elle restera une première réussie. 65 équipes de deux coureurs dont la participation de coureurs professionnels se sont livrés bataille sur le parcours de 25 km, Le Lyaud-Lullin et retour, qui a fait l'unanimité.

Un effort particulier avait été fait pour la sécurité des coureurs par la présence de nombreux signaleurs et les rayons du soleil. Ah ! ces signaleurs, si nous ne les avions pas eu ! Ils ont répondu à notre appel avec enthousiasme et efficacité. Merci à tous, amis, voisins et familles.

Après ce bel après-midi, une agréable réception clôturait cette manifestation. Voilà, cette épreuve correspondait à notre vingtième organisation (9 courses pédestres des Hermones, 10 cross des jeunes, 1 Gentlemen). Elles ont toutes été organisées avec plaisir et foi, et dans le but de faire connaître notre commune.

En revanche, avec insistance nous avons été sollicité pour participer à la création d'une nouvelle association sportive qui prendra racine au Lyaud sous la dénomination «Hermone Sports 2000». Comme annoncé au Cross des Jeunes, il n'y aura plus d'organisation "JACQUET"

Janine et Philippe JACQUET.

Coureurs professionnels ayant participé à la course Sébastien MEDAN (ex-Festina)

Laurent LEFEVRE (Festina) tour de France 1999
David LEFEVRE (Casino) tour de France 1999
Christophe ORIOL (Casino) tour de France 1999
Thierry LODER (Cofidis) tour de France 1999
Olivier TRASTOUR (Delatour)

Classement des coureurs du Lyaud

8° Philippe JACQUET - Christophe ORIOL 39' 46"
21° Joël FILLON - Philippe MEYNET 41' 02"
27° Janine JACQUET - Philippe JACQUET 42' 26"
(1^{ère} équipe mixte)
37° Philippe LACROIX - Jean-Pierre VULLIEZ 44' 17"
38° André JACQUEMOT - Laurent JACQUEMOT 44' 20"
46° Annie LACROIX - Frédéric ARRACHART 47' 33"

GENTLEMEN CYCLISTE

Le gentlemen des élus et employés communaux a eu lieu le samedi 4 septembre dernier à GROISY-LE-PLOT.

Résultats de l'équipe du SIVOM ARMOY-LE LYAUD
Catégorie "élus" : 1^{er} Thierry GARIN-Philippe JACQUET au classement général. L'équipe du SIVOM termine 4^e.

CROSS DES JEUNES

Le 10^e CROSS des Jeunes a eu lieu le dimanche 24 octobre dernier, par beau temps, et a réuni 115 concurrents. Des récompenses ont été remises à tous les participants, et pas seulement aux beaux vainqueurs, grâce aux sociétés GILETTO, SAGRADRANCE et CREDIT AGRICOLE. A tous ceux qui nous ont aidés : Merci
Janine et Philippe JACQUET

Résultats des jeunes de la commune classés dans les cinq premiers

Filles
course 92 : 1^{ère} ARRACHARD Audrey

course 88-89 : 1^{ère} 89 et 1^{ère} de la course : JACQUET Déborah
1^{ère} 88 et 2^e de la course : BONDAZ Aurélie

Garçons

course 90-91 5^e BONDAZ Florian

course 88-89 1^{er} 89 et 9^e de la course BAZZANI Thomas

course 86-87 1^{er} 87 et 5^e de la course BRULPORT Antoine



De gauche à droite :
Déborah JACQUET, Aurélie BONDAZ, Audrey ARRA-
CHART, Thomas BAZZANI



Antoine BRULPORT.

USEP / Groupe scolaire ArmoY - Le Lyaud

Résultats des élèves classés dans les trois premiers de leur course

1^{ère} course de sélection (Bois de Ville)

FILLES	GARÇONS
93 / 1 ^{er} Oriane GIPPA	93 / 1 ^{er} Théo HERMAN
3 ^e Flavie NAVILLAT	2 ^e Timothée PEARCE
	3 ^e Lucas JEANNOT
92 / 1 ^{er} Leila FILLION	92 / 2 ^e Alexandre BUTTIGIEG
3 ^e Margot FROSSARD	91 / 3 ^e Maxime VANDERPOEL
90 / 3 ^e Savine FILLION	90 / 2 ^e Maxime BAUD
89 / 1 ^{er} Déborah JACQUET	

Course de secteur (Allinges)

FILLES
93 1^{er} Oriane GIPPA
89 1^{er} Déborah JACQUET
GARÇONS
93 1^{er} Théo HERMAN
2^e Timothée PEARCE
92 2^e Alexandre BUTTIGIEG

Finale (Allinges)

FILLES
89 / 51^e Céline MARCLAY
56^e Pauline TONNELIER
Déborah JACQUET n' a pas pu participer en raison d'une clavicule cassée...
GARÇONS
16^e Maxime BAUD - 18^e Florian BONDAZ - 36^e Renaud CHARLES - 46^e Alexis NEPLAZ - 98^e Thomas NEPLAZ

Club Rencontre

Et le Club cessa, faute d'adhérents !

En effet, au début de l'été, les réunions du vendredi après-midi furent supprimées. Si vous le désirez, le Club peut revivre, avec ses joueurs de belote, de scrabble, de loto... et sa bibliothèque. Je vous rappelle qu'il n'y a aucun âge minimum ou maximum, le Club est ouvert à toutes et à tous. Appelez-moi au 04 50 73 92 11 pour votre inscription et, ou vos suggestions. Amicalement.

Renée Inglin.

Entente ArmoY-Le Lyaud (gymnastique)

Les cours ont lieu dans la salle de classe de droite de l'ancienne école du Lyaud :

- le lundi de 8 h 30 à 9 h 30 : gymnastique détente

- le jeudi de 20 h à 21 h : abdo-fessiers stretching

Inscription sur place. Première séance gratuite. Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Les responsables d'associations

ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY

M. Bernard BEL
123, route des Cathelins - Tél. 04 50 70 52 65

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE :

M. Michel MIGLIASSO
393, route des Devants

CONSEIL PARISSIAL
POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

M. André CORNIER
520, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 08

TENNIS-CLUB DU LYAUD

M. LE CORRE Thierry
68, rue de la Mairie - Tél. 04 50 70 50 49

CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES

Mme CAMBUZAT Catherine
168, route du Stade - ArmoY - Tél. 04 50 70 52 57

BATTERIE-FANFARE «L'ECHO DU HAUT-CHABLAIS»

M. BASTARD Jean-Michel
43, route des Cathelins - Tél. 04 50 73 92 14

ENTENTE ARMOY-LE LYAUD GYMNASTIQUE

Mme Odette LEREBOUTET
512, route de Chambrettes - Tél. 04 50 73 90 60

CLUB «RENCONTRE»

Mme INGLIN Renée
201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11
Mme Yvette FILLON
125, route des Cuets - Tél. 04 50 73 95 25

GOUTTE DE VIE

M. LUGRIN Jean
476, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 06

ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER

M. FAVRE-VICTOIRE Daniel
222, chemin des Rierêts - Tél. 04 50 73 97 83

ASSOCIATION SPORTS-LOISIRS

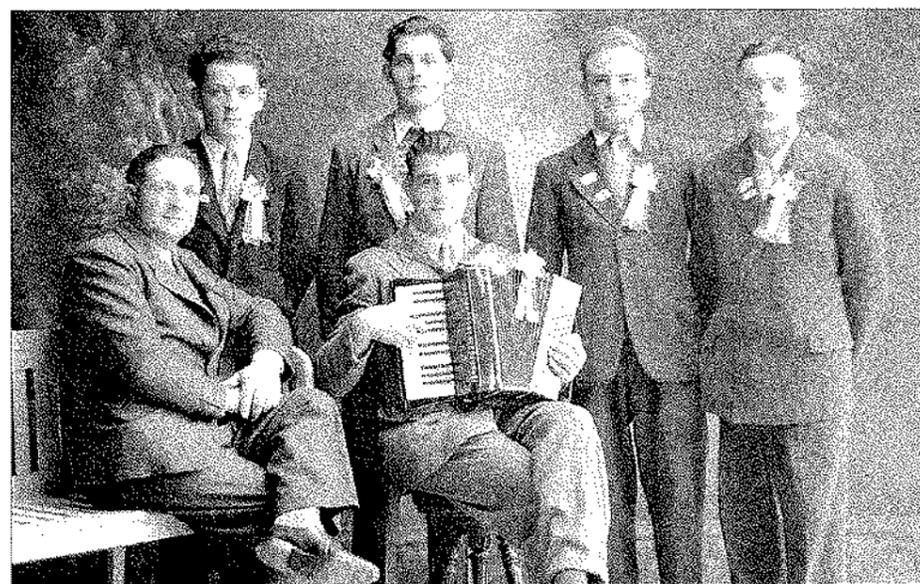
M. DUBOULOZ Hubert
182, Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 92 88

Hôtel-Restaurant A L'ECHO DES MONTAGNES

74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55

à 15 km
des pistes de ski
à 5 km
du Lac Léman

La photo «souvenir»



CLASSE 1948

Au premier plan : Alfred RUPTIER (maire), Paul FILLON,
 Au deuxième plan : André NÉPLAZ, Joseph PERRIÈRE, Jacques GRAND, Albert FILLON

JACQUET
TRAITEUR
 Conseil en Réception

THONON : 62, route d'Evian
 Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24

Lucien PETITJEAN
et Fils

ENTREPRISE CARRELAGE
 FAIENCES

Moulins d'Amphion - LE LYAUD
 Tél. 04 50 73 91 95

ESPACE CDDM MENUISERIE

Votre partenaire régional

Avenue des Prés Verts
 74200 THONON
 Tél. 04 50 71 31 71
 Fax 04 50 71 62 95

THOLLON-LES-MÉMISES

Restaurant d'altitude

Le Repaire
de l'Aigle

ÉTÉ-HIVER

Self - Bar - Terrasse

Tél. 04 50 70 97 88

AMPHION-LES-BAINS

SNACK
DE LA PLAGE

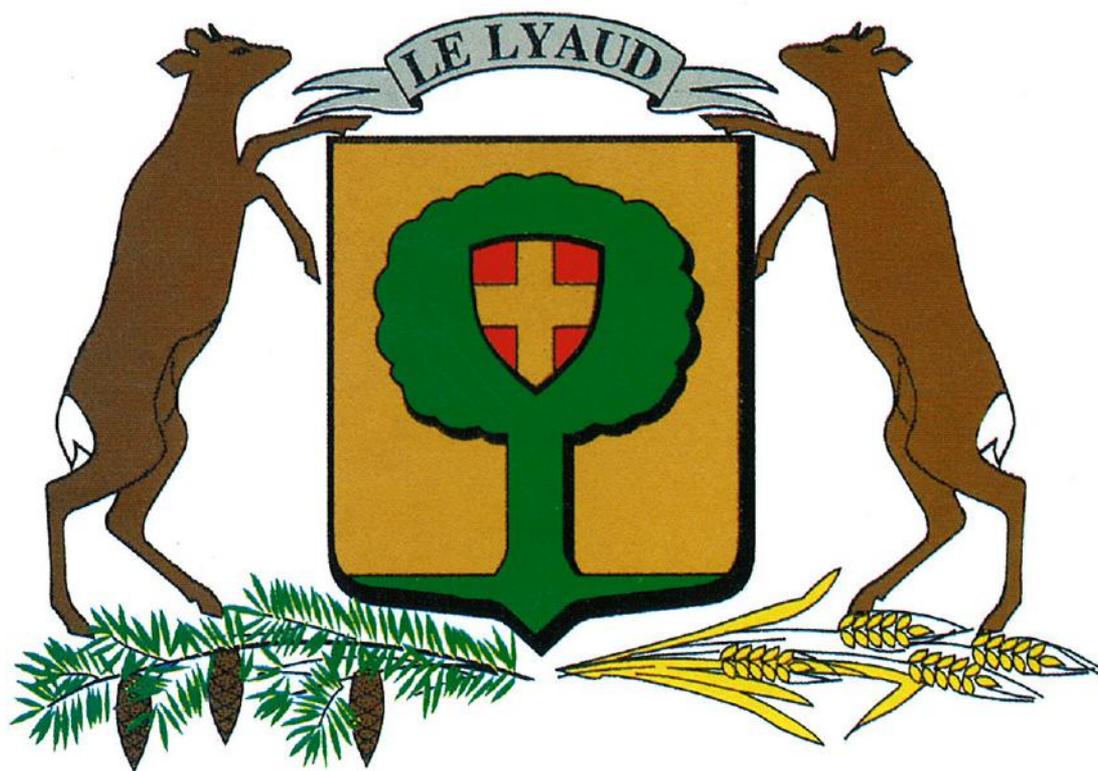
Bar - Restaurant rapide

ÉTÉ

Tél. 04 50 70 88 64

Agenda des manifestations 2000

Date	Organisateur	Activité	Lieu
15/01	Association des Parents d'Elèves	Concours de belote	Le Lyaud
29/01	A.S. Le Lyaud-Armoy de Football	Repas dansant	Armoy
29/01	Batterie-Fanfare Echo du Haut-Chablais	Bal	Lullin
6/02	Commission Sports et Loisirs	Vogue	Le Lyaud- Champ Dunant
8/02	Comité des Fêtes d'Armoy	Carnaval des enfants	Armoy
11/03	Société communale de chasse	Repas dansant	Armoy
25/03	Foyer Rural Armoy - Le Lyaud	Théâtre jeunes	Le Lyaud
8/04	Association des parents d'Elèves	Repas dansant	Armoy
6/05	Foyer Rural Armoy - Le Lyaud	Théâtre adultes	Le Lyaud
6/05	Sté Communale de Chasse + ttes associat.	Journée nettoyage	Le Lyaud
12-13/05	Association des Parents d'Elèves	Vente de fleurs	Groupe scolaire intercommunal
4/06	Tennis Club	STTL 2000	Le Lyaud - Stade Dubouloz
10/06	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier Football	Tournoi débutants - minimes	Le Lyaud
12/06	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier Football	Tournoi poussins-benjamins-féminines	Le Lyaud
25/06	Comité des fêtes d'Armoy	Fête au village	Armoy
1/07	A.S. Le Lyaud-Armoy de football	Loto	Le Lyaud - Champ Dunant
2/07	Commission communale des Aînés du Village	Promenade des Aînés	A déterminer
13/07	Commission Sports et Loisirs	Retraite aux flambeaux et bal gratuit	Le Lyaud - Champ Dunant
14/07	Comité des Fêtes d'Armoy	Retraite aux flambeaux et bal gratuit	Armoy
29-30/07	Paroisse et A.S. Le Lyaud-Armoy Football	Fête de l'Été	Le Lyaud - Champ Dunant
3/09	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier de football	Pique-nique	Armoy - Stade des Pins
17/09	Luce FILLON	Fête du Temps	Armoy
15/10	Paroisse d'Armoy	Repas à midi	Armoy
5/11	Commission Sports et Loisirs	Course Pédestre des Hermones	Le Lyaud
11-12/11	Foyer Rural Armoy-Le Lyaud	Exposition	Armoy
18/11	Association des Parents d'Elèves	Loto	Armoy
3/12	Commission communale des Aînés du village	Repas des Aînés	Le Lyaud
31/12	Entente Le Lyaud - Armoy - Orcier de football	Saint-Sylvestre	Armoy



Blason : «D'Or au tilleul de Sinople, chargé d'un écusson de gueules à la croix d'or»

Supports : deux chevreuils saillants, au naturel, posés sur des branches de sapin et épis de blé.